

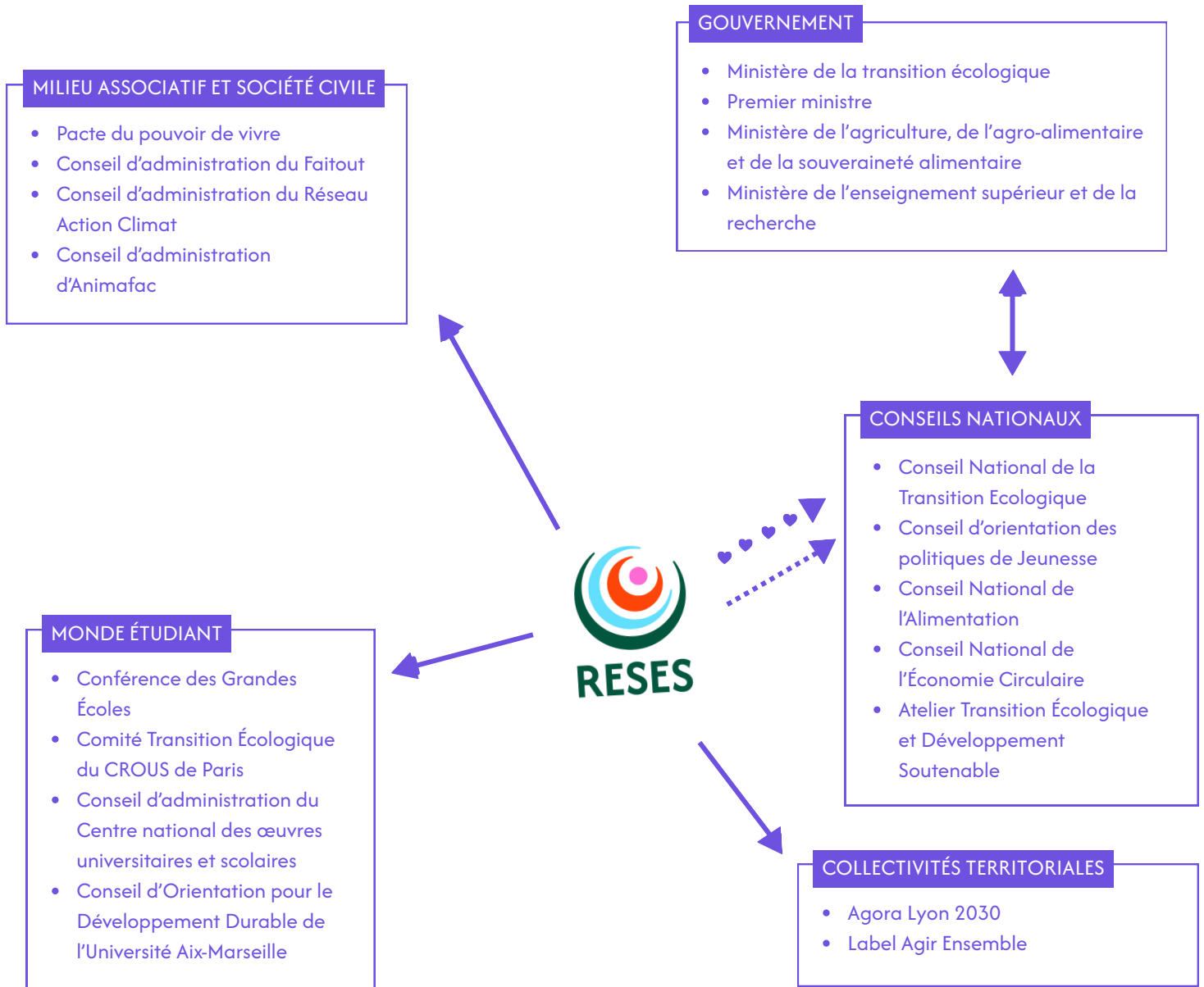
AU ♥ des instances de décision

Participe à porter les voix étudiantes !



SI ON RÉCAPITULE SCHÉMATIQUEMENT ...

LES LIENS DU RESES À CES INSTANCES



LÉGENDE :

- Objectif de coopération
- ♥ ♥ ♥ ♥ Objectif de co-construction
- Objectif de négociation

Des questions ? Une envie de participer à notre plaidoyer ?

Contactez notre responsable plaidoyer Adèle Moriceau :

 adele.moriceau@le-reses.org



En savoir + sur le plaidoyer
au RESES

COMMISSIONS DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES (CGE)

PARTENAIRE HISTORIQUE

L'instance en bref :

La CGE, créée en 1973, regroupe près de 300 membres, dont 247 grandes écoles reconnues par l'État ainsi que des entreprises et organismes partenaires. Elle organise son action via 10 commissions et une trentaine de groupes de travail pour faire évoluer l'enseignement supérieur et coordonner les grandes orientations des grandes écoles.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Dans les commissions Vie Étudiante et DD&RS de la CGE, le RESES porte la voix des étudiant-es sur les enjeux de transition écologique. Il participe également aux Rendez-vous des référent-es DD des écoles (R2D2) annuels, en y intervenant mais aussi en assurant la présence et la prise en compte des jeunes dans la programmation de l'événement.

COMITÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CROUS DE PARIS

INTÉGRÉ EN 2022

L'instance en bref :

Créé en 2022 pour préparer le schéma directeur de transition écologique du Crous de Paris, ce comité est aujourd'hui une instance de discussion, de suivi et de consultation sur les différents projets menés par le Crous de Paris pour la transition. Cette instance réunit des élu-es étudiant-es, des expert-es, des associations étudiantes, la Ville de Paris et est ouverte aux personnels du Crous ainsi qu'à tout-e étudiant-e souhaitant y prendre part.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Dans le cadre de la stratégie nationale de transition écologique des Crous, le RESES participe aux comités de transition écologique locaux et est présent dans d'autres espaces inter-Crous pour porter la voix des étudiant-es, ou bien, comme dans les réunions mensuelles des référent-es DDRS, pour suivre les avancées et projets portés par les Crous, et partager ses propres actualités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CNOUS)

INTÉGRÉ EN 2024

L'instance en bref :

Le CNOUS pilote le réseau des Crous et expertise ainsi les projets tout en encourageant la circulation des meilleurs dispositifs. Il organise au niveau national le dialogue social avec les représentant-es des personnels et des étudiant-es. Il répartit la subvention versée par l'État, contrôle le budget des centres régionaux et favorise leur modernisation.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES dispose d'un siège au Conseil d'Administration du CNOUS. Il y représente, en lien avec les élu-es étudiant-es des CROUS et autres membres du CA, les préoccupations étudiantes et influence les décisions du CNOUS sur leurs orientations (budget, RH...) et activités (logement, alimentation, vie étudiante...). Afin que soient pris en compte les enjeux de transition écologique et sociale dans les politiques nationales du réseau des CROUS, le RESES suit la mise en œuvre de la Stratégie de transition écologique adoptée en 2023, sur l'alimentation durable, la rénovation énergétique et la réduction des déchets. Le RESES participe également aux décisions stratégiques, par exemple sur des sujets comme la réforme des bourses.

CONSEIL D'ORIENTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CODD) DE L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

INTÉGRÉ EN 2025

L'instance en bref :

Le CODD réunit plus de 60 structures (recherche, entreprises, société civile et établissements d'enseignement supérieur) et conseille Aix-Marseille Université (amU) sur ses stratégies DDRS.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

La présence du RESES aide à ce que les priorités et perspectives des étudiant-es sont prises en compte dans les orientations d'Aix-Marseille Université sur le développement durable et la responsabilité sociétale. Le RESES y assure plus précisément le suivi de la Commission "Gestion durable de l'eau" pour l'année 2025-26, qui a pour objectif d'élaborer un plan de gestion de l'eau pour l'université, en s'appuyant sur des retours d'expérience qui concernent les politiques de réduction de la consommation. Elle mène des actions de sensibilisation auprès des usager-es (personnel, étudiant-es) et tente de mettre en place des dispositifs pour diminuer les consommations d'eau sur les sites d'amU.

Afin de **porter les voix des jeunes et défendre la transition écologique et sociale**, le RESES siège dans différentes instances de décision. En amont des réunions de ces instances, et pour rester **ancré dans la réalité du monde étudiant**, le RESES travaille avec ses associations membres.

Si vous êtes l'une de nos associations membres et que vous souhaitez alimenter le plaidoyer du RESES, nous pouvons ensemble, selon l'instance concernée :

- ✓ Discuter de vos sujets et projets à valoriser
- ✓ Co-construire des positionnements
- ✓ Porter ensemble les voix étudiantes

À L'ÉCHELLE NATIONALE : les conseils et groupes de travail en lien avec les ministères

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CNTE)

INTÉGRÉ EN 2023

L'instance en bref :

Le CNTE est une instance consultative créée en 2013, rattachée au ministère de la Transition Écologique, et réunissant associations, syndicats, entreprises, collectivités et ministères autour des stratégies nationales liées à l'environnement, au climat et à la biodiversité. Il sert de lieu de concertation pour orienter les politiques publiques écologiques grâce à la production d'avis collégiaux.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES siège au collège jeunesse du CNTE. Il contribue aux avis sur des textes majeurs comme la Stratégie nationale bas carbone ou la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, en y défendant les enjeux étudiants et les positions des jeunes. Par exemple, en 2025, lors d'une saisine sur le plan d'adaptation au changement climatique (PNACC3), le RESES a soutenu le développement de formations à la transition écologique et solidaire dans l'enseignement supérieur et de la recherche.

CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE (COJ)

INTÉGRÉ EN 2025

L'instance en bref :

Le COJ est une instance nationale consultative rattachée au Premier ministre et dédiée aux politiques publiques pour les jeunes. Il formule des recommandations sur l'éducation, l'insertion, le logement, l'accès aux droits, ainsi que sur d'autres thématiques touchant la jeunesse, comme l'alimentation durable ou la participation aux politiques locales. Son objectif est de mieux prendre en compte les besoins des 16-30 ans dans l'action publique et de faire des jeunes une priorité des politiques publiques.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES défend l'intégration des enjeux environnementaux et sociétaux dans les politiques de jeunesse. Par exemple, le RESES a travaillé à intégrer un volet alimentation durable dans le rapport du COJ pour les municipales 2026 qui vise à inciter les politiques locales à mieux prendre en compte les jeunes.

CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION (CNA)

INTÉGRÉ EN 2023

L'instance en bref :

Le CNA est une instance de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel de la filière alimentaire ainsi que les attentes des consommateur·ices et de la société civile. Placé auprès de plusieurs ministères, cet espace consultatif et d'expertise émet des avis pour orienter les politiques alimentaires.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Au sein du collège de la société civile, le RESES contribue, en tant que seule organisation étudiante et représentative des jeunes du conseil, à intégrer les enjeux étudiants dans les recommandations. L'alimentation est un sujet central pour les étudiant·es, qui peuvent rencontrer des enjeux de précarité financière et donc alimentaire, et être dépendant·es de l'offre des restaurants universitaires. Le RESES défend une alimentation durable, saine et accessible pour toutes, comme par exemple dans la consultation sur la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat entre 2023 et 2025.

CONSEIL NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (CNEC)

INTÉGRÉ EN 2024

L'instance en bref :

Le CNEC, créé en 2021, réunit les acteur·ices du recyclage, du réemploi et de la gestion durable des ressources (élu·es, associations, entreprises, syndicats, établissements publics). Il assure un dialogue régulier des principales parties prenantes sur la construction de la politique d'économie circulaire du gouvernement. C'est un espace de consultation pour avancer vers un modèle plus durable que celui du "produire-consommer-jeter".

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

En tant que membre du réseau et grâce à son expertise sur l'économie circulaire, l'association Réuniv siège au CNEC au nom du RESES, afin d'y représenter les enjeux étudiants. Le travail s'organise en réunions régulières où Réuniv porte les priorités étudiantes et veille à ce que les politiques de circularité intègrent les réalités du monde étudiant.

ATELIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE (ATELIER TEDS)

INTÉGRÉ EN 2019

L'instance en bref :

L'atelier TEDS du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pilote la mise en œuvre du plan climat biodiversité dans l'enseignement supérieur. Il travaille sur la formation, la recherche, l'innovation et la vie de campus afin d'y accélérer l'intégration de la transition écologique.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES assure le suivi de cette mise en œuvre pour défendre l'importance d'un socle commun de formation à la transition écologique ambitieux et adapté aux réalités étudiantes. Il veille aussi à l'intégration durable de la transition dans toutes les formations de l'enseignement supérieur, au-delà de 2025 (année de mise en œuvre du tronc commun à bac +2).

À L'ÉCHELLE INTER-ORGANISATIONNELLE : les espaces inter-associatifs et de la société civile

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE (PPV)

INTÉGRÉ EN 2019

L'instance en bref :

Le PPV rassemble 70 organisations de la société civile engagées sur les enjeux sociaux, écologiques, démocratiques et économiques. Il offre un espace d'engagement rare en France, regroupant de nombreux acteur·ices de l'écologie et de la solidarité, et donc pertinent pour construire des propositions communes adressées aux pouvoirs publics (nationaux et locaux) pour répondre à l'urgence sociale et écologique en France.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES participe aux rencontres nationales du PPV deux fois par an, ainsi qu'aux groupes de travail réguliers, pour représenter les étudiant·es, aux côtés d'Animafac et de la Fage, et pour contribuer à une stratégie de plaidoyer collective en faveur d'une transition écologique et solidaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU ACTION CLIMAT (RAC)

INTÉGRÉ EN 2019

L'instance en bref :

Le RAC est un réseau d'associations fondé en 1996 pour lutter contre le changement climatique et développer une expertise sur les politiques d'atténuation et d'adaptation. Il porte des positions communes et coordonne des campagnes de plaidoyer sur de nombreux sujets dont l'alimentation ou l'emploi. Ses actions ciblent les pouvoirs publics et les secteurs responsables des émissions et des impacts environnementaux.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES est membre du RAC et siège dans son conseil d'administration, ce qui lui permet de porter la voix des jeunes dans les orientations du réseau. Il soutient et participe aux actions du RAC en lien avec les priorités étudiantes, en contribuant aux positions communes et aux campagnes nationales sur les enjeux climatiques. Par exemple, lors des périodes électorales en France, le RESES se mobilise avec le RAC et ses membres pour défendre une transition écologique et solidaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ANIMAFAC

MEMBRE HISTORIQUE

L'instance en bref :

Afin de soutenir l'engagement des jeunes, le réseau Animafac accompagne depuis 1996 les associations étudiantes et de jeunes en proposant formations, outils et espaces de rencontres. Il défend aussi leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES siège depuis ses débuts au conseil d'administration d'Animafac, ce qui lui permet d'intégrer activement les enjeux écologiques et solidaires dans les orientations du réseau. Grâce à cette place, il contribue à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et de solidarité dans l'écosystème associatif étudiant et jeunesse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FAITOUT À LYON

INTÉGRÉ EN 2025

L'instance en bref :

Le Faitout, créé en 2023, est un tiers-lieu engagé, axé sur l'inclusion, la justice alimentaire et l'hospitalité. Il combine une cantine-café écologique et solidaire, un tremplin pour chef·fes exilé·es, un espace de co-working ESS et une programmation culturelle engagée. Son conseil d'administration réunit les associations co-fondatrices Bellebouffe et SINGA Lyon, ainsi que VRAC Lyon, Archipel et le RESES.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES siège au CA du Faitout pour y représenter les voix étudiantes et engagées. Il crée ainsi des liens avec les acteur·ices du territoire, le tissu associatif et l'ESS lyonnais et s'implique dans la vie collective du lieu. Il peut aussi relayer les besoins et plaidoyers des associations étudiantes locales.

À L'ÉCHELLE LOCALE : les espaces collectifs territoriaux

AGORA LYON 2030

INTÉGRÉ EN 2024

L'instance en bref :

L'Agora Lyon 2030, pilotée par la Ville de Lyon, rassemble plus de 170 structures issues de tous les secteurs du territoire pour co-construire le Pacte climat Lyon 2030. L'Agora sert de cadre à la coopération locale sur la transition en offrant un espace de suivi et de discussion. Elle organise 2 à 3 plénières annuelles et des groupes de travail thématiques afin de mobiliser et informer les acteur·ices du territoire.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES contribue à cette dynamique locale en incluant les enjeux étudiants en lien avec ses activités, par exemple dans les commissions thématiques sur l'alimentation durable, l'insertion et l'emploi engagé ou la gestion des déchets. Le RESES peut également y relayer le plaidoyer de ses membres.

LABEL AGIR ENSEMBLE

INTÉGRÉ EN 2022

L'instance en bref :

Le dispositif Agir Ensemble sert à créer et renforcer des alliances territoriales autour de collectivités locales, d'universités, de grandes écoles, du Crous, et si possible d'acteur·ices de la société civile pour co-construire des actions concrètes en faveur de la transition des campus. Il permet d'élaborer un plan d'action annuel collectif mobilisant tous les acteur·ices de la société civile autour des enjeux environnementaux. Les acteur·ices labellisé·es « Agir ensemble pour des campus durables en villes durables » bénéficient d'outils, d'un accompagnement méthodologique et d'une reconnaissance médiatique de leurs initiatives.

Qu'est-ce qu'on y apporte ?

Le RESES assure la diffusion du dispositif Agir Ensemble auprès de ses associations étudiantes, en les invitant à rejoindre les initiatives locales. Il contribue également à soutenir la mise en oeuvre des projets du label Agir Ensemble avec les partenaires, tout en veillant à y visibiliser et intégrer les dynamiques de mobilisation étudiantes, comme les Semaines Étudiantes de l'Ecologie et de la Solidarité, et la Semaine Étudiante de la Réduction des Déchets. Enfin, il apporte son expertise étudiante pour contribuer à la production de contenus et projets dans le cadre du label.